

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré - STAPS

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Parcours Education Physique et Sportive](#)

Présentation

Attention, en raison de la réforme du concours du CAPEPS, il s'agit, pour 2026-2027, de la dernière année du M2 MEEF en l'état.

Le Master MEEF 2nd degré parcours EPS, organisé en 4 semestres, a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant d'EPS et poursuit donc les objectifs suivants:

- compléter la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives.
- développer des compétences et des connaissances pratiques, technologiques et didactiques dans les différentes Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées en EPS.
- comprendre le métier d'enseignant dans son environnement professionnel, appréhender la diversité des publics scolaires, et construire progressivement

une véritable professionnalité à travers des stages en milieux scolaires diversifiés et l'analyse de ces expériences pédagogiques.

- préparer efficacement les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe.

L'année de M1 associe des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques ainsi que des stages en milieu scolaire en pratique accompagnée, à une préparation aux épreuves du concours du CAPEPS. L'année de M2 «classique» (ou «canonique») vise à accompagner les étudiants dans la construction de leur première expérience professionnelle d'enseignants d'EPS en pleine responsabilité. Les étudiants, reçus au concours du CAPEPS et à la première année de Master MEEF, obtiennent le statut de fonctionnaires stagiaires, payés à plein temps et formés en alternance durant l'année de M2 : à mi-temps dans un établissement scolaire du 2nd degré (10h/semaine) et à mi-temps en formation à l'Université. A ce titre, ils sont suivis à la fois par un tuteur du terrain professionnel et par un tuteur universitaire. Un M2 «cursus adapté » est proposé aux étudiants ayant été reçus au M1 et ayant échoué au CAPEPS, afin de leur permettre de préparer à nouveau ce concours tout en développant leurs expériences professionnelles par des stages de pratique accompagnée.

Organisation

Formation organisée en 2 ans, 4 semestres.

ECTS obtenus - 120.

Contient 1 parcours.

Admission

Conditions d'admission

Plateforme Nationale en Master 1 <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Ecandidat en Master2